

Département
Des ARDENNES

=====

ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES

Conseillers de la
Communauté en exercice :
44
EFFECTIF LEGAL : 44

Certifié affiché à la
porte de la Maison de
la Communauté
Le 26 novembre 2020
Convocation faite
Le 18 novembre 2020

ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019

EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse

Séance du 24 novembre 2020

L'an deux mil vingt, et le mardi vingt-quatre novembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans la salle polyvalente d'AUBRIVES, en session ordinaire de 2020, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOIS, Jean-Marie BARREDA, Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUD, Mathieu SONNET, M^{me} Liliane PASSEFORT, M. André ESCOBAR, M^{me} Magali CAPLET, M. Robert ITUCCI, M^{me} Angélique WAUTOT (jusqu'au point n° 2020-11-259), M. Claude WALLENDORFF, M^{me} Jennifer PECHEUX, M. Gérard DELATTE, M^{me} Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M^{mes} Brigitte DUMON, Evelyne LAHAYE, M. Gérald GIULIANI, M^{me} Lisbeth DE BARROS, MM. Jacky DEVIN, Fabien BONFILS, Jean-Pol DEVRESSE, M^{mes} Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

Absents excusés : M^{me} Virginie ROGISSART (pouvoir à M. Mathieu SONNET), M. Éric GUERINY, M^{me} Angélique WAUTOT (à partir du point n° 2020-11-260, pouvoir à M. Robert ITUCCI), M. Julien VERGÉ, M^{me} Amélia MOUSSAOUI, M. Jean GUION (pouvoir à M. Daniel DURBECQ), M^{me} Laetitia COMPAGNON (pouvoir à M. Fabien BONFILS).

M. Jean-Claude JACQUEMART, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

OBJET :

2020-11-268 Office de Tourisme Communautaire (OTC) : approbation des Comptes Administratifs 2019 Principal et Annexe Commercialisation

Vu les délibérations relatives aux 2 Comptes Administratifs de l'OTC pour 2019, adoptées lors du Comité de Direction de l'OTC du 28 février 2020,

Considérant que le Directeur de l'OTC ne les a transmis à la Communauté que le 30 octobre dernier,

Vu les équilibres des Comptes Administratifs présentés,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- * **approuve** le Compte Administratif 2019 du Budget Principal de l'OTC, dont la balance générale est la suivante :

Intitulés	Dépenses €	Recettes €	Résultat €
Fonctionnement	461 619,30	467 227,94	5 608,64
Investissement	5 617,52	30 736,64	25 119,12
Totaux	467 236,82	497 964,58	30 727,76

- * **approuve** le Compte Administratif 2019 du Budget Annexe Commercialisation de l'OTC, dont la balance générale est la suivante :

Intitulés	Dépenses €	Recettes €	Résultat €
Fonctionnement	211 683,48	176 732,24	- 34 951,24
Investissement	967,47	74 294,25	73 326,78
Totaux	212 650,95	251 026,49	38 375,54

- * **constate** que l'excédent de la section investissement du Budget Annexe Commercialisation, est lié à une avance de trésorerie de 70 000 € versée par la Communauté,
- * **constate** que le Budget Annexe Commercialisation présente un déficit de fonctionnement qui s'élève à 34 951,24 €.

Pour extrait conforme
Le Président

Bernard DEKENS


Pour le Président de la Communauté
de Communes Ardenne Rives de Meuse
Le Deuxième Vice-Président
Jean-Pol DEVRESSE